



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement  
et du Fonds des Nations Unies  
pour la population**

Distr. générale  
5 avril 2010  
Français  
Original : anglais

---

**Session annuelle de 2010**

21 juin-2 juillet 2010, Genève

Point 16 de l'ordre du jour provisoire

**FNUAP – Programmes de pays  
et questions connexes**

**Fonds des Nations Unies pour la population**

**Prolongations des programmes de pays dans la région  
de l'Afrique**

**Note de la Directrice exécutive**

*Résumé*

La présente note contient des renseignements sur la prolongation d'un an des programmes de pays du FNUAP pour l'Afrique du Sud, le Cap-Vert, le Ghana, la Mauritanie et le Tchad, et sur la prolongation de six mois du programme de pays pour la République-Unie de Tanzanie.

Elle contient également des renseignements sur la prolongation de deux ans des programmes de pays pour la Namibie et la Sierra Leone.

Conformément aux procédures établies, la Directrice exécutive approuve la première prolongation d'un an des programmes de pays, les demandes pour une deuxième prolongation ou pour une prolongation de deux ans devant être soumises au Conseil d'administration pour approbation.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être : a) prendre note de la prolongation d'un an des programmes de pays pour l'Afrique du Sud, le Cap-Vert, le Ghana, la Mauritanie et le Tchad et de la prolongation de six mois du programme de pays pour la République-Unie de Tanzanie, telles qu'elles sont présentées dans le tableau 1; b) approuver la prolongation de deux ans des programmes de pays pour la Namibie et la Sierra Leone, comme indiqué dans le tableau 2.



Tableau 1  
**Prolongations d'un an des programmes de pays approuvés par la Directrice exécutive**

Pays	Période sur laquelle portait le programme à l'origine	Période de la prolongation proposée	Motifs et explications		
			Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies	Évolution politique du pays	Mise en œuvre et/ou autres questions diverses
Afrique du Sud	2007-2010	2011	La prolongation du programme de pays pour une période d'un an permettra à toutes les agences du Comité exécutif du Groupe des Nations Unies pour le développement de lancer leur nouveau programme à la même date. Cette décision est cohérente avec la récente prolongation, jusqu'en 2011, du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, que le Gouvernement sud-africain a approuvée en septembre 2009. Le prochain programme de pays s'étalera vraisemblablement sur un cycle triennal (2012-2014), afin d'être en phase avec le projet Vision 2014 du Gouvernement et avec les objectifs du Millénaire pour le développement.	L'Afrique du Sud a organisé ses quatrièmes élections générales en avril 2009. L'administration portée au pouvoir à cette occasion a récemment achevé l'élaboration de son cadre stratégique à moyen terme allant jusqu'à 2014. La prolongation du programme de pays des Nations Unies permettra aux agences des Nations Unies, notamment au FNUAP, de faire coïncider le prochain plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et le prochain programme de pays avec le cadre stratégique à moyen terme du Gouvernement, Vision 2014, les objectifs du Millénaire pour le développement et le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement.	Les élections générales et l'entrée en fonctions de nouveaux responsables administratifs et politiques qui en a découlé en avril 2009 ont retardé la mise en œuvre du programme, puisque les plans de travail ont été signés en mai et en juin, après les élections. La prolongation du programme de pays permettra d'appuyer : a) le nouveau Ministère de la femme, de l'enfant et des personnes handicapées, afin de renforcer ses capacités techniques en matière de prise en compte de la problématique hommes-femmes, y compris dans l'établissement des budgets, et de lutte contre les violences à motivation sexiste; b) l'évaluation du secteur de la santé, ainsi que la formation des agents de ce secteur afin qu'ils puissent assurer une gamme complète de services liés à la santé procréative et au VIH/sida; c) les services chargés de l'étude de la population et Statistics South Africa, le bureau national des statistiques, afin qu'ils puissent intégrer les questions de population dans la planification du développement; d) les établissements d'enseignement supérieur, afin qu'ils proposent des formations aux questions de population et de développement.
Cap-Vert	2006-2010	2011	La prolongation du programme pour une période d'un an permettra aux agences des Nations Unies présentes au Cap-Vert d'harmoniser leurs contributions au programme initié en 2008 dans le cadre de l'initiative Unis dans l'action.	Il est prévu d'organiser des élections nationales au début de 2011. Le Document de stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté couvre la période allant de 2008 à 2011. Il importe dès lors d'assurer à la continuité des opérations en 2011,	La prolongation d'un an du programme de pays servira en priorité à améliorer la qualité des services fournis, en renforçant les activités dans le domaine de la santé et des droits procréatifs. Il s'agira notamment de surveiller la mise en œuvre de la feuille de route concernant la mortalité maternelle, tout en assurant :

Pays	Période sur laquelle portait le programme à l'origine	Période de la prolongation proposée	Motifs et explications		
			Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies	Évolution politique du pays	Mise en œuvre et/ou autres questions diverses
			Elle permettra au système des Nations Unies de répondre à la demande du Gouvernement tendant à ce que les programmes des Nations Unies et d'autres bailleurs de fonds soient alignés sur le Document de stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté pour la période 2008-2011. Elle permettra également de renforcer la contribution du système des Nations Unies au processus de transition en cours dans le pays, lequel doit prochainement quitter le groupe des pays les moins avancés. Elle permettra enfin aux Nations Unies d'intégrer les enseignements tirés du premier « programme unique » dans la nouvelle phase de programmation, en prévoyant notamment des mesures visant à améliorer la coordination entre ceux des organismes des Nations Unies qui sont présents dans le pays et ceux qui ne le sont pas.	date à laquelle le nouveau Gouvernement prendra ses fonctions. Une nouvelle stratégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté doit être mise en œuvre à compter de 2012. Le Gouvernement cherche également à assurer la cohérence de sa stratégie de développement pour la période de cinq ans qui suivra les élections de 2011.	a) la réduction de la mortalité infantile et périnatale; b) la mise au point définitive en 2010 de la stratégie de santé procréative pour les adolescents; c) la mise en œuvre du plan de lutte contre les violences à motivation sexiste; d) l'appui à la création d'un programme pilote de dépistage du cancer du sein et de l'utérus. Le programme du FNUAP complètera aussi celui du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, en accordant une attention particulière à la transmission des infections de la mère à l'enfant et à la prévention et au traitement des infections sexuellement transmissibles, surtout parmi les jeunes. En ce qui concerne la santé procréative des adolescents dans les écoles, le programme prévoit une première expérimentation d'un programme scolaire révisé qui intègre l'étude thématique de l'hygiène procréative et du VIH/sida et qui entrera en vigueur en 2011. Enfin, le programme apportera un appui au traitement des données recueillies lors du recensement de 2010, ainsi qu'au Centre de formation et de recherche sur la condition de la femme et la famille.
Ghana	2006-2010	2011	Après le succès de l'élection nationale organisée à la fin de 2008 et la prise de fonctions d'un nouveau gouvernement en 2009, la mise au point définitive du plan-cadre national de développement (plan de développement à moyen et à long terme) lancé par le précédent gouvernement a été reportée. Le plan-cadre national de développement	Compte tenu du changement de gouvernement qui a eu lieu en 2009, la prolongation du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour une période d'un an permettra au système des Nations Unies d'appuyer le nouveau gouvernement dans les domaines suivants : a) la mise au point définitive du plan de développement à moyen et à long	La crise financière mondiale a entravé l'action de divers mécanismes internationaux de financement et affecté le dégagement de fonds pour la mise en œuvre des activités programmées. La prolongation d'un an du programme de pays permettra de mobiliser de nouveaux moyens et de reprogrammer et mettre en œuvre certaines activités. Au cours de l'année de prolongation du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, en 2011, le Gouvernement

Pays	Période sur laquelle portait le programme à l'origine	Période de la prolongation proposée	Motifs et explications		
			Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies	Évolution politique du pays	Mise en œuvre et/ou autres questions diverses
			<p>devait servir de fondement à l'élaboration du prochain bilan commun de pays. En conséquence, le Gouvernement et le système des Nations Unies au Ghana ont décidé de prolonger l'actuel plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement de décembre 2010 à décembre 2011.</p>	<p>terme, l'augmentation des investissements sociaux et la prestation de services de haute qualité aux populations les plus démunies; b) la promotion de la justice sociale et de la protection des populations marginalisées face à la crise économique mondiale; c) l'augmentation des investissements sociaux en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, en mettant l'accent sur les groupes les plus vulnérables – femmes, jeunes et migrants.</p>	<p>et le système des Nations Unies mèneront à bien toutes les activités en suspens du plan-cadre, afin d'obtenir tous les produits prévus. Le programme contribuera également au traitement et à la diffusion des données recueillies lors du recensement de la population et de l'habitation effectué en 2010. L'objectif est de faire en sorte que les résultats de ce recensement soient disponibles pour la formulation du nouveau plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, qui servira de base à l'élaboration d'un nouveau programme de pays.</p>
Mauritanie	2009-2010	2011	<p>À l'origine, le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour la période 2009-2010 a été conçu pour harmoniser le cycle de programmation des Nations Unies avec celui du pays, dans le cadre du Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté pour 2011-2015. Toutefois, le processus d'élaboration de la stratégie pour la réduction de la pauvreté a pris du retard et ne s'achèvera qu'en juin 2010.</p> <p>La prolongation d'un an n'aura qu'un impact minimal sur le programme lui-même, étant donné que le programme en cours a été conçu pour être achevé à moyen terme (en deux ans) afin de servir de base au programme suivant. La prolongation permettra à l'équipe de pays d'assurer l'alignement du programme</p>	<p>La Mauritanie a connu une situation politique troublée à partir de mai 2008, les difficultés culminant le 6 août 2008, lors du coup d'État militaire. La crise constitutionnelle a entravé la mise en œuvre des principales mesures et initiatives et l'examen de la stratégie pour la réduction de la pauvreté ainsi que les processus d'élaboration de programmes.</p> <p>Depuis le mois de juillet 2009, la vie politique a repris son cours normal après l'entrée en fonctions du président nouvellement élu à l'occasion d'élections libres et transparentes, qui ont été supervisées et validées par la communauté internationale.</p>	<p>L'objectif du programme est de réduire la pauvreté, en mettant l'accent sur les populations les plus vulnérables, grâce à la promotion des services et des droits liés à la santé procréative, de l'égalité et de l'équité entre les sexes et du développement durable. Le programme permettra : a) de renforcer la capacité nationale de réaction face à des priorités comme la santé procréative, l'égalité des sexes, les migrations, l'urbanisation et des questions humanitaires; b) d'étendre et de consolider les partenariats stratégiques; c) de favoriser une action cohérente dans les zones touchées par la pauvreté, en accordant une attention particulière aux anciens esclaves, aux réfugiés et aux personnes déplacées en raison des inondations.</p> <p>La prolongation du programme sera mise à profit, en priorité, pour accélérer la réduction de la mortalité maternelle, organiser une série de recensements en 2010 et consolider les progrès accomplis en matière d'égalité des sexes, dans le cadre des examens prévus 15 ans après la</p>

Pays	Période sur laquelle portait le programme à l'origine	Période de la prolongation proposée	Motifs et explications		
			Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies	Évolution politique du pays	Mise en œuvre et/ou autres questions diverses
			sur le cadre national de développement et de garantir sa complémentarité avec les programmes d'autres agences des Nations Unies.		Conférence internationale sur la population et le développement et le Programme d'action de Beijing.
République- Unie de Tanzanie	2007-2010	2011 (demande portant sur une période de six mois)	Le FNUAP prolonge son sixième programme de pays pour une durée de six mois, de janvier à juin 2011, ce qui permettra d'aligner le prochain programme de pays (de juillet 2011 à 2015) sur le nouveau plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, qui a également été prolongé de six mois et dont la mise en œuvre commencera en juillet 2011. Ce plan-cadre tiendra compte des nouvelles stratégies pour la réduction de la pauvreté en Tanzanie continentale et à Zanzibar.	Les agences des Nations Unies présentes en République-Unie de Tanzanie opèrent dans le cadre de la stratégie d'assistance commune. Depuis 2007, la République-Unie de Tanzanie est l'un des huit pays pilotes dans lesquels est mise en œuvre la réforme des Nations Unies selon le modèle « Unis dans l'action ». La prolongation du programme de pays permettra au Gouvernement de mettre définitivement au point les nouvelles stratégies nationales et au système des Nations Unies de préparer un plan-cadre pour l'aide au développement qui corresponde aux priorités nationales.	Durant cette phase de prolongation, le programme de pays mettra l'accent sur les trois composantes suivantes : a) santé procréative et droits connexes; b) population et développement; c) égalité des sexes. S'agissant de la composante santé procréative et droits connexes, le FNUAP appuiera la réalisation du cinquième objectif du Millénaire pour le développement (améliorer la santé maternelle) en aidant le Gouvernement par l'intermédiaire du programme conjoint des Nations Unies pour la réduction de la mortalité maternelle et néonatale, géré par le FNUAP. Celui-ci continuera également d'appuyer une approche à l'échelle du secteur de la santé. En outre, il poursuivra son soutien aux initiatives prévues à Zanzibar en matière de santé procréative et de santé de l'enfant, ainsi qu'aux commissions sur le sida qui existent sur le continent et à Zanzibar. Concernant la composante population et développement, le FNUAP apportera son appui à l'ensemble des préparatifs du recensement, de façon à renforcer la capacité du Bureau national des statistiques à organiser ce recensement et à élaborer une stratégie de mobilisation de ressources à cet effet. Dans le cadre de la composante égalité des sexes, le FNUAP continuera à jouer un rôle moteur dans l'équipe des Nations Unies. Son appui portera sur les thèmes suivants : a) le renforcement des capacités concernant la prise en compte de la

Pays	Période sur laquelle portait le programme à l'origine	Période de la prolongation proposée	Motifs et explications		
			Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies	Évolution politique du pays	Mise en œuvre et/ou autres questions diverses
					problématique hommes-femmes dans l'établissement des budgets; b) la création d'un fonds de financement consacré à l'égalité entre les sexes; c) un programme global de lutte contre les violences à motivation sexiste.
Tchad	2006-2010	2011	Compte tenu de la révision de la deuxième stratégie pour la réduction de la pauvreté mise en œuvre par le Gouvernement, le système des Nations Unies au Tchad, en concertation avec le Gouvernement, prolongera d'un an le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, jusqu'à fin 2011. Cela permettra d'harmoniser le plan-cadre avec le prochain plan quadriennal du Gouvernement, qui devrait être approuvé au début de 2011. En conséquence, les programmes de pays des agences du Comité exécutif du Groupe des Nations Unies pour le développement sont également prolongés d'un an, jusqu'à fin 2011.	Une fois réalisé le deuxième recensement de la population en mai et juin 2009, il a été prévu d'organiser des élections législatives et présidentielle en 2010 et 2011, respectivement. Le Tchad, le Soudan et la communauté internationale ont poursuivi le dialogue politique en vue de faire avancer le processus de paix. La Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad a déployé environ 60 % de son personnel de maintien de la paix prévu afin de garantir la sécurité du personnel des Nations Unies et des organisations humanitaires.	La prolongation d'un an du programme de pays aura pour objectif premier de renforcer la capacité du pays à mettre en œuvre des stratégies et plans nationaux, notamment : a) la feuille de route concernant la réduction de la mortalité maternelle et infantile; b) la campagne visant à mettre fin aux violences commises contre les femmes et les enfants.  La composante santé procréative du programme portera sur la qualité des services fournis dans ce domaine et ciblera les adolescents et les jeunes, afin de prévenir la transmission du VIH/sida. La composante population et développement appuiera le traitement et la diffusion des données recueillies lors du recensement de 2009. La composante égalité des sexes défendra l'adoption de lois sur la famille et appuiera l'élaboration d'une politique nationale en matière d'égalité hommes-femmes. Le programme continuera de fournir des services de santé procréative et des services visant à prévenir les actes de violence à motivation sexiste et à assurer des soins aux victimes de ces actes, aux réfugiés venus du Soudan et de la République centrafricaine, ainsi qu'aux personnes déplacées à l'intérieur du pays.

Tableau 2  
**Prolongations de deux ans des programmes de pays dont la demande doit être approuvée par le Conseil d'administration**

Pays	Période sur laquelle portait le programme à l'origine	Période de la prolongation proposée	Motifs et explications		
			Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies	Évolution politique du pays	Mise en œuvre et/ou autres questions diverses
Namibie	2006-2010	2010-2012	<p>À la suite de l'évaluation du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement de la Namibie, l'équipe de pays des Nations Unies a décidé de prolonger de deux ans le cycle du plan-cadre en Namibie, jusqu'à fin 2012, afin de l'aligner sur le plan national de développement qui couvre la période allant de 2007 à 2012. Cette prolongation permettra au système des Nations Unies en Namibie de traiter les questions soulevées dans le rapport d'évaluation, notamment le nécessaire renforcement du cadre de surveillance et d'évaluation et le traitement impératif des questions liées à l'égalité hommes-femmes, ainsi qu'à la préparation et à la réaction aux situations d'urgence. La prolongation du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement requiert la prolongation de deux ans du programme de pays.</p>	<p>Le pays a organisé ses cinquièmes élections présidentielle et législatives en novembre 2009. Il fêtera le vingtième anniversaire de son indépendance en mars 2010. La Namibie jouit d'une relative stabilité politique et est parvenue à la stabilité macroéconomique; cependant, le dernier rapport sur la pauvreté indique que 28 % des Namibiens vivent avec moins de 1 dollar par jour. Le pays a subi les effets de la crise économique mondiale, ainsi que deux inondations successives qui ont poussé le Gouvernement à déclarer l'état d'urgence.</p>	<p>Les principaux thèmes à aborder dans le prolongement du cadre national de développement sont les suivants : a) la lutte contre le VIH/sida; b) les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire; c) la capacité à fournir les services essentiels. La prolongation du programme pour une période de deux ans permettra d'aider le Gouvernement à appliquer sa feuille de route concernant l'amélioration de la santé maternelle et néonatale. Le programme continuera de porter en priorité sur les soins obstétricaux d'urgence, qui sont la clef de la réduction de la mortalité maternelle. Le Gouvernement met la dernière main au cadre national stratégique de lutte contre le VIH/sida. Le FNUAP appuiera sa mise en œuvre, en accordant une attention particulière à la prévention. Le Gouvernement a approuvé un ensemble de mesures sur l'égalité des sexes, que le Parlement doit étudier et entériner en 2010. Le programme de pays permettra de renforcer la prise en compte généralisée de la problématique hommes-femmes et la lutte contre les actes de violence à motivation sexiste, surtout dans les situations d'urgence. La composante population et développement du programme apportera son soutien au recensement de 2011, à la révision de la politique en matière de population et à la coordination des programmes qui y sont consacrés, ainsi qu'à d'autres formes de collecte et de traitement des données.</p>

Pays	Période sur laquelle portait le programme à l'origine	Période de la prolongation proposée	Motifs et explications		
			Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies	Évolution politique du pays	Mise en œuvre et/ou autres questions diverses
					Le FNUAP continuera d'appuyer les programmes menés conjointement avec d'autres agences des Nations Unies. Conformément aux recommandations du FNUAP portant sur l'évaluation, le renforcement des mécanismes conjoints de surveillance et d'évaluation est en cours.
Sierra Leone	2008-2010	2011-2012	Afin de donner corps aux espoirs de développement de la Sierra Leone, tels qu'ils sont présentés dans son deuxième document de stratégie pour la réduction de la pauvreté, intitulé Agenda pour le changement (Agenda for Change) (2008-2012), l'équipe de pays des Nations Unies a élaboré la Vision conjointe des Nations Unies (United Nations Joint Vision) (2009-2012), qui reprend les grands thèmes de l'Agenda pour le changement. Le document « Joint Vision » prévoit des mécanismes de planification, de mise en œuvre et de coordination à l'appui des efforts déployés en faveur de la paix et du développement durable en Sierra Leone. C'est pourquoi il est nécessaire de prolonger le programme de pays jusqu'en 2012, afin de l'aligner sur le document « Joint Vision » et divers cadres d'action nationaux.	Les élections présidentielle et législatives organisées en 2007 ont permis de désigner un nouveau gouvernement. Conformément au processus de décentralisation en cours, en cas de vacance à la chefferie suprême, il est procédé à des élections. Les conseils locaux sont habilités à agir en lieu et place du Gouvernement dans les domaines de la santé et de l'éducation. Le Gouvernement consolide la paix en mettant en œuvre son cadre national de développement. La détérioration éventuelle de la situation en Guinée pourrait affecter l'actuelle stabilité politique et sociale en Sierra Leone.	La prolongation du programme de pays s'articulera en trois composantes : a) santé procréative; b) population et développement; c) égalité hommes-femmes. La composante santé procréative appuiera le plan stratégique national de santé et l'initiative visant à instaurer une couverture médicale gratuite. Le programme renforcera la capacité des partenaires à faire figurer la planification familiale en meilleure place dans les programmes de développement et à fournir des soins obstétriques et néonataux d'urgence; il institutionnalisera les contrôles et examens des décès maternels; il apportera son concours aux programmes de santé procréative et sexuelle axés sur les adolescents; il assurera la disponibilité de personnel qualifié et d'infrastructures de santé; il augmentera les stocks de produits liés à la santé procréative; il renforcera les services de prévention du VIH/sida. La composante population et développement appuiera la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement des statistiques, de sorte que l'on dispose de données fiables pour la programmation et la mise en œuvre de l'Agenda pour le changement. Le programme apportera un appui technique aux partenaires concernant les systèmes de collecte et de gestion des données nécessaires

<i>Pays</i>	<i>Période sur laquelle portait le programme à l'origine</i>	<i>Période de la prolongation proposée</i>	<i>Motifs et explications</i>		
			<i>Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies</i>	<i>Évolution politique du pays</i>	<i>Mise en œuvre et/ou autres questions diverses</i>
					pour mettre sur pied une base de données nationale, préparer le recensement de 2014 et publier des données d'enquête et des statistiques mensuelles entre les recensements. La composante égalité entre les sexes appuiera la mise en œuvre du plan stratégique national en matière d'égalité hommes-femmes en renforçant les capacités de prévention et de traitement de la violence à motivation sexiste. Le programme élargira la prise en compte de l'égalité hommes-femmes, des questions culturelles et des droits de l'homme et appuiera la création d'un système de gestion de l'information au Ministère de la condition de la femme.